

Questionnaire d'évaluation des soins et services à l'attention du personnel

En tant que membre du personnel soignant* de l'UFN, vous êtes invité.e à répondre à ce questionnaire d'évaluation des soins et services de l'UFN. Ce questionnaire a été élaboré dans le cadre du Projet UFN-CREMIS, une recherche-action qui avait pour but d'identifier les pratiques à adopter afin de respecter la mission de l'UFN d'offrir des soins et services centrés sur l'humain.

Par le biais de ce questionnaire, vous êtes invité.e à vous exprimer de façon anonyme sur la qualité des soins et services offerts à l'UFN.

Vos réponses sont importantes. Elles serviront à soutenir l'équipe de gestion dans ses efforts d'amélioration de la qualité de l'expérience des usagères et de leurs proches, mais aussi de celle du personnel soignant.

*personnes employées de l'UFN offrant des soins et des services de santé à la personne enceinte et son bébé

1. Quelle est votre profession?

- ☐ Médecin (omnipraticien.ne, gynécologue, pédiatre, etc.)
- ☐ Infirmier.ère (clinicienne, auxiliaire)
- ☐ Préposé.e aux bénéficiaires
- ☐ Autre

Veuillez qualifier les énoncés suivants:

2. Le personnel soignant de l'UFN informe la personne qui enfante des interventions (actions posées envers la patiente ou le bébé) et des alternatives possibles (dont le droit de refus) afin de permettre une décision éclairée.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

3. Le personnel soignant propose des interventions médicales respectant la physiologie de la naissance et étant cohérentes avec l'état clinique de la personne qui a enfanté.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

4. Le personnel soignant demande ou revalide le consentement avant chaque examen ou procédure.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

5. Le personnel de l'UFN respecte la confidentialité de la personne usagère en refusant de transmettre ses informations aux personnes qui ne sont pas impliquées dans les soins.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

6. Les informations délicates sont discutées dans des lieux permettant le respect de la confidentialité.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

7. Les membres de l'équipe clinique travaillent de façon collaborative en respectant l'autonomie et l'expertise professionnelle de chacun.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

8. Le personnel soignant fait preuve de collaboration avec les accompagnantes à la naissance.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

9. Lorsque c'est demandé, la pratique de rituels culturels et religieux est rendue possible par l'UFN, dans les chambres, et ce dans le respect de l'égalité, de la sécurité et de la disponibilité.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

10. La pratique du peau à peau est possible dans les différents lieux associés à l'accouchement.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

11. Lors d'un premier contact, le personnel soignant se présente à la personne qui enfante et à sa personne de soutien.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

12. En cas de situations cliniques particulières, les infrastructures et le matériel sont disponibles pour que les parents et l'enfant puissent demeurer ensemble sur place tout au long de l'épisode de soins.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

13. Dans les situations d'urgence, le personnel soignant limite, dans la mesure du possible, la séparation entre la personne qui a enfanté et son bébé.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

14. Le personnel soignant offre du soutien à la personne qui a enfanté afin que celle-ci soit en mesure de se reposer après son accouchement.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

15. Durant le séjour à l'hôpital, le personnel de l'UFN informe les parents des services offerts par l'UFN en période postnatale.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

16. Un enseignement de qualité concernant l'alimentation du bébé est offert aux familles, quel que soit leur choix.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

17. Du matériel est disponible afin de soutenir l'alimentation du bébé au lait maternel (ex. tire-lait).

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

18. Avant que la personne qui a enfanté reçoive son congé de l'hôpital, le personnel soignant fait un retour avec elle et idéalement avec sa personne de soutien sur le déroulement de son accouchement.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

19. Durant l'hospitalisation, le personnel outille la personne qui a enfanté et idéalement sa personne de soutien à faire les soins pour elle-même et son bébé.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

20. Avec l'accord de la personne qui enfante, le personnel soignant encourage l'implication de la personne de soutien dans les soins.

- ☐ Toujours
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement
- ☐ Jamais

21. Avez-vous des commentaires à formuler sur les sujets abordés dans le cadre de ce questionnaire?

Commentez

Ce fichier est un contenu téléchargeable associé à un dossier web produit par le CREMIS.

Pour citer ce dossier :

OUMET, Anne-Marie, BRETON-THÉORÊT, Noémie, GIGUÈRE, Nadia (2025). Placer l'expérience au cœur des pratiques en périnatalité. [Dossier web]. Montréal: CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
<https://cremis.ca/publications/dossiers/placer-lexperience-au-coeur-des-pratiques-en-perinatalite/>